

Devenir Aide Soignant.e

Code RNCP : 35830 Certificateur : Ministère chargé de la Santé Date d'enregistrement : 28 Juillet 2021

L'aide-soignant dispense, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, des soins de prévention, de maintien, de relation et d'éducation à la santé pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien être et l'autonomie de la personne.

Objectifs de la Formation

Cette formation prépare à l'exercice des fonctions d'aide soignant.e

- Dispenser des soins d'hygiène et de confort à la personne
- Observer la personne et mesurer les principaux paramètres liés à son état de santé
- Aider l'infirmier à la réalisation de soins
- Assurer l'entretien de l'environnement immédiat de la personne et la réfection des lits
- Entretenir des matériels de soin
- Transmettre ses observations par oral et par écrit pour maintenir la continuité des soins
- Accueillir, informer et accompagner les personnes et leur entourage
- Accueillir et accompagner des stagiaires en formation

Programme

L'enseignement comprend 5 blocs de compétence, dispensés sous forme de cours, de travaux dirigés, de travaux de groupe et de séances d'apprentissages pratiques et gestuels

L'enseignement en milieu professionnel comprend quatre périodes d'immersion professionnelle (3 périodes de 5 semaines et une dernière de 7 semaines)

Bloc 1 – Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

Programme (suite)

Bloc 5 - Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

Publix concerné : Toute personne souhaitant devenir AS, et ayant réussi les tests de sélection

Pre requis Motivation ; Maîtrise langue française

Modalités de sélection et d'inscription

Selon l'Arrêté du 12 avril 2021 relatif aux modalités d'admission à la formation conduisant au Diplôme d'État d'Aide-Soignant, la sélection des candidats (cursus complet et cursus partiel) est effectuée par un jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation.

Voir dossier d'inscription

Organisation de la formation

Formation modulaire sur 18 mois, par Alternance

Formation théorique : 770 heures

Modalités d'accès aux personnes han-

dicapées : nous consulter pour une évaluation de vos besoins

Conditions tarifaires : nous consulter

Intervenant équipe pédagogiques composée de professionnels (Cadre de santé, IDE, AS, Psychogérontologues)

Evaluation et certification

L'évaluation et la validation des modules sont effectuées tout au long de leur formation et sont conformes à l'arrêté du 10 juin 2021 : devoirs sur table, réalisation d'un projet, rédaction d'un travail écrit, étude de situation, évaluation comportant une pratique simulée et évaluation des compétences en stage. Le Diplôme d'État d'Aide Soignant est délivré par le Directeur Régional de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, aux candidats déclarés admis par le jury.